

Minutes du Comité des Parties Prenantes – Filière ABJ – Outillages du Peintre

DATE : jeudi 14 septembre 2023 (10h45 – 12h00)

LIEU : EcoDDS, 117 avenue Victor Hugo, Boulogne-Billancourt + Distanciel

PRESENTS

- Manuel BURNAND (FEDEREC) - Collège des opérateurs de gestion des déchets – *en visio*
- Pierre CHARLEMAGNE (EcoDDS) – Directeur Général – *en présentiel*
- Alain HEIDELBERGER (SYPRED) - Collège des opérateurs de gestion des déchets – *en présentiel*
- Caroline HUPIN (FMB) – Collège des producteurs – *en visio*
- Sylviane OBERLÉ (AMF) - Collège des collectivités territoriales – *en visio*
- Bruno VITORES (EcoDDS) – Secrétariat – *en présentiel*

ORDRE DU JOUR

- Barème 2024 (inchangé)
- Rapport d'activité 2022 - Mélanie LÉTIN (EcoDDS) Directrice Communication et Marketing
- R&D – études prévues - Pierre CHARLEMAGNE (EcoDDS)
- Plan de communication - Mélanie LÉTIN (EcoDDS)
- Plan DROM COM - Corinne LIGAULT (EcoDDS) Directrice Relation Collectivités et Projets Transverses
- Nouvelles versions des contrats MsM incluant les dispositions places de marché

1. Barème ABJ Outillages du peintre 2024

EcoDDS informe :

- Qu'environ 93 tonnes de déchets ABJ / outillages du peintre ont été collectées depuis le démarrage de la filière et que le déploiement se poursuit partout en France notamment à travers les collectivités / déchetteries. Les points de collecte RekuPO ayant été équipés au fur et à mesure dès le démarrage de la filière.
- Les objectifs fixés par les Pouvoirs Publics concernent le taux de collecte (15% en 2024 puis 25% en 2027) et le taux de recyclage (37% en 2024 et 50% en 2027)
- Par rapport à ces objectifs et la trajectoire en cours – même si celle de la collecte est encourageante, elle ne sera pas suffisante – la FMB interroge EcoDDS sur la possibilité d'anticiper les discussions avec la DGPR. Les participants sont d'accord pour préparer les arguments. Concernant le recyclage, comme cela avait déjà fait l'objet de premiers échanges lors du 1^{er} CPP de 2022, les participants mettent en avant les très nombreuses difficultés :
 - Le faible gisement et la masse critique pour envisager un procédé industriel ;
 - Les produits sont souillés de peinture ... acrylique ou glycéro ?
 - La mise en place d'une hypothétique installation de séparation des matières (bois, plastique, métal, brosses...) induirait des coûts de logistique et un bilan carbone importants ;
 - L'hypothétique nettoyage nécessaire des différentes fractions ou produits nécessiterait de l'eau et ou des solvants ;
 -
- De l'avis de FEDEREC, à ce jour, vu tous ces éléments, l'incinération avec valorisation énergétique semble être la bonne solution

Avis des parties prenantes

- Contre : 0
- Abstention : SYPRED

- Favorable : AMF, FEDEREC, FMB

2. Rapport d'activité 2022

Le lien URL du rapport d'activité avait été envoyé aux différentes parties prenantes pour information

3. R&D – études prévues

Pierre CHARLEMAGNE présente les études demandées dans le cadre de l'agrément ABJ

Avis des parties prenantes

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Favorable : AMF, FEDEREC, FMB, SYPRED

4. Communication ABJ

EcoDDS précise la stratégie employée pour cette nouvelle filière en termes de communication : B2B (professionnels) dans un premier temps avant de cibler le B2C (grand public) dans un deuxième temps afin de donner le temps au déploiement en cours et de s'assurer que les points de collecte sont prêts à ce nouveau geste de tri.

A ce titre, la FMB annonce qu'elle va communiquer à ses adhérents pour faciliter l'accélération du déploiement de cette nouvelle filière.

Avis des parties prenantes

- Contre : 0
- Abstention : SYPRED
- Favorable : AMF, FEDEREC, FMB

5. Plan d'actions de déploiement des territoires Ultramarins

Le plan est totalement adossé à celui des DDS. Par exemple, dans le déplacement prévu en octobre prochain en Guadeloupe, ABJ fait totalement partie du périmètre (formation notamment des agents).

EcoDDS rappelle qu'à ce jour, des 655 collectivités adhérentes aux DDS, 328 le sont à ABJ (outillages du peintre) dont 6 dans les DROM COM mais qu'une seule est opérationnelle à ce jour.

Avis des parties prenantes

- Contre : 0
- Abstention : SYPRED, FEDEREC
- Favorable : AMF, FMB

6. ABJ Nouvelles versions des contrats MsM incluant les dispositions places de marché

EcoDDS précise que cette action a été réalisée pour se mettre en conformité avec la loi AGECE par rapport aux places de marchés électroniques (Amazon, Mano à Mano ...)

Avis des parties prenantes :

- Contre : 0
- Abstention : FEDEREC
- Favorable : AMF, FMB, SYPRED

Fin